FRC 1
8786
Case
FRC
16758

PENDEZ-MOI CES BOUGRES-LA,

OU Jugement rendu en dernier ressort, par Messieurs CREPIN & RIBOTTE, contre la nouvelle conspiration découverte du comte d'Artois, du prince de Condé, du maréchal de Broglio, &c. &c. facilitée par les ministres actuels.

Fait à la Buvette du grand Châtelet.

Le père Crepin.

Bon jour compère, comment va le courage ?

THE NEWBERRY LIBRARY

Le compère Ribotte.

Ah! mon fils ne m'en parle pas, je viens, comme bien d'autres, de faire un tour de Tuileries. Si tu voyois, ça fait trembler, la quantité de monde qu'y a.

Le père Crepin.

Qu'y dit-on de bon?

Le compère Ribotte.

Pas grand chose de bon? Y me paroît que tout ça ne va que d'une fesse. On dit qu'il y a une nouvelle conspiration contre la France.

Le père Crépin.

Dit on de queu côté ça vient, sont ce encore ces coquins de calotins; si ce sont eux, il n'y a qu'à les pendre tous, sans en excepter aucun, & on en fera de

nouveaux, qu'on tâchera de faire meilleur que ceux-ci.

Le père Crépin.

Diable, mon ami, comme tu y vas ; les pendre tous, il y en a quelques-uns de bon, quand ce ne seroit que notre ancien archevêque de Paris, n'étoit-il pas charitable, bon, humain, n'a-t-on pas vu tous les jours, pendant la rigueur de l'hiver, qu'il faisoit distribuer trois sols à chaque pauvre qui étoit à sa porte.

Le compère Ribotte.

Bon, mon ami, je consens à tout ce que tu voudras, mais je vais te citer un de ces petits forfaits, que tu sais aussi bien que moi, mais que tu as voulu me dérober en me faisant son éloge. Tu n'ignore pas qu'il a été se jetter au pieds du roi, un crucifix à la main, le suppliant de soutenir les droits du christianisme ;

comme ſi la nation devoit mourir de faim pour empâter la calotte, ainſi je crois qu'après une baſſeſſe comme ça, il mérite d'être pendus comme les autres. N'en voit-on pas encore de ces beaux meſſieurs-là nous regarder du haut de leur grandeur, ah dame faut voir, y doivent au bon dieu & à ſes ſaints. Y dépenſent leurs bénéfices à entretenir des Julies, des Sophies, des Luciles; ceux du bas clergé ſont toujours parmi de belles dames, auxquelles ils offrent les ſervices de leurs ſigourets bénis, & s'ils ne ſont pas écoutés, ils ſont obligés d'aller flanquer leurs goupillons dans les bénitiers des Roſalies, des Céciles, qui les aiment mais c'eſt pour leur argent, & quand ils n'en ont pas, ils s'en vont ſans payer. Ma foi, s'y j'étois roi, je t'aſſure qu'ils paieroient tous les impôts, & j'établirois un bureau, ou tous abbés qui voudroient ſe faire recevoir, iroit ſe faire châtrer, ou ſinon pendus.

Le père Crépin.

Revenons à ma première queſtion ; de queu côté que ça vient, car tu ne m'a pas encore tirez d'embarras.

Le compère Ribotte.

Eh bien, mon ami, ça vient de la nobleſſe.

Le père Crépin.

Comment du côté de la nobleſſe, ça vient-il du comte d'Artois.

Le compère Ribotte.

Ça vient bien de lui ſi tu veux, mais il n'eſt pas encore nommé général, au lieu que le prince Condé eſt déja nommé & eſt en marche avec une armée de vingt-mille hommes ; & que le maréchal

de Broglie eſt auſſi à la tête d'une autre armée.

Le père Crépin.

Mais comment a-t-il fait pour paſſer ſur nos frontières, elles ne ſont donc pas garnies de nos troupes.

Le compère Ribotte.

Parbleu, ſi elles le ſont, mais les ordres de nos coquins de miniſtres en ont encore joué d'un air.

Le père Crépin.

Mais ce que l'aſſemblée nationale ne s'occupe pas de les punir.

Le compère Ribotte.

Non, je ne crois pas ; j'ai entendu dire ſeulement, qu'elle a nommé des commiſſaires pour aller viſiter leurs papiers, &

je ne sais pas encore la découverte que l'on fera.

Le père Crépin.

As-tu entendu aussi parler de notre papa Necker.

Le compère Ribotte.

Oui, j'en ai entendu parler., on n'a pas l'air de l'appeller papa, comme vous, car on en dit assez de mal, & on le fait passer pour un de ceux duquel on a le plus à craindre.

Le père Crépin.

Que dit-on donc contre lui ?

Le compère Ribotte.

Qu'est-ce que l'on dit contre lui ? qu'il a fait passer une somme considérable au comte d'Artois.

141

Le père Crépin.

Je ne peux pas croire que cela soit vrai, & j'en attends une preuve plus certaine. Allons, buvons encore une chopine, & buvons à la santé de notre bon roi & de la nation, & attendons avec impatience de voir pendre tous ceux qui cherchent à nous tendre des piéges.

Le père Ribotte.

Pendons! Pendons! Pendons! s'il le faut.

Signés, CREPIN & RIBOTTE,
Citoyens actifs.

De l'Imprimerie de JOLIOT, rue des Mauvais-Garçons, F. S. G. numéro 29.